



ASSEMBLÉE NATIONALE

8ème législature

Radios privees

Question écrite n° 36332

Texte de la question

M Christian Pierret demande a M le ministre de la culture et de la communication s'il envisage de favoriser, parmi les radios qui n'ont pas encore obtenu l'autorisation d'emettre, les radios associatives par rapport aux radios commerciales, deja fortement surrepresentees, pour conforter le pluralisme sur la bande FM.

Données clés

Auteur : [M. Pierret Christian](#)

Circonscription : - SOC

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 36332

Rubrique : Radio

Ministère interrogé : culture et communication

Ministère attributaire : culture et communication

Date(s) clé(e)s

Question publiée le : 8 février 1988, page 530